

Barème d'honoraires



Transactions

Maisons, appartements*

< 100 000 €	8 500 €
100 000 € - 150 000 €	8,0% mini. 8 500 €
150 000 € - 200 000 €	7,0%
200 000 € - 400 000 €	6,0%
> 400 000 €	5,5%

Autres*

Box, parking, garages, caves	3 000 €
Terrains	9,5% max. 25 000 €
Commerces et locaux professionnels	8,0%
Fonds de commerce	9,5% mini. 9 500 €

Gestion locative

Location d'habitation	13,5%*
Garantie Loyers Impayés	3,0%
Location saisonnière (meublés de tourisme)	23%*

* dégressif selon le nombre de lots (nous consulter)

Tarif unique, tout compris, sans surprise. S'il n'y a pas d'encaissement, il n'y a pas d'honoraire.

Location

Baux d'habitation nus ou meublés	11 € / m2*
Box, parking, garages, caves	150 €
Commerces et locaux professionnels	3 000 €

* zones non tendues (zones tendues ou très tendues : nous consulter)

Les frais de location d'habitation sont imputés au locataire et au propriétaire sans distinction de montant (loi Alur-décret n°2014-890 sur le plafonnement des honoraires de location).

*À la charge du vendeur, de l'acheteur ou partagés.

Barème TTC (incl.TVA 20%)
Honoraires maximums

1er juillet 2025